

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 4 avril 2025

BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET PRINCIPAL
Commission appui aux territoires

Stéphanie COUPÉ

Conseillère départementale, canton de Cherbourg-en-Cotentin 5
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Comme cela est rappelé depuis le début de cette session, l'élaboration du budget s'est faite dans un contexte de forte contrainte dont nous avons bien conscience.

1- Politique contractuelle

Concernant plus spécifiquement la commission Appui aux Territoires nous notons de fortes baisses dans les dépenses de fonctionnement, sauf pour les collèges, et un effort très important sur la réduction des dépenses d'investissement (- 6 M€). Sur ce dernier point, il s'agit principalement d'une prévision certainement plus juste des besoins de financement des contrats de territoire. L'expérience montre qu'il y a, chaque année, une sous consommation des crédits demandés par les communes qui, parfois, décalent ou revoient leur projet en

fonction de leurs moyens financiers. Le renouvellement des conseils municipaux, qui interviendra l'année prochaine, ralentira également l'exécution des contrats de territoire. Vous êtes contraints, pour le bouclage du budget, à donner une vision plus proche de la réalité des investissements et c'est une bonne chose. Pour autant, si cette baisse semble, pour cette année, sans conséquence sur les contrats en cours, qu'en sera-t-il les années suivantes si le gel des crédits est confirmé ? Là est notre inquiétude.

2- Collèges

Pour ce qui est des choix réalisés, même si nous notons que le budget des collèges et de l'action éducative reste relativement constant, ce qui est conforme aux compétences du Département, il est certainement temps de mener une réflexion sur le bâtiminaire et l'optimisation des locaux. Cette réflexion ne devrait pas se limiter à une simple réponse comptable dans un ratio nombre d'élèves/surface des établissements mais bien s'appuyer sur une analyse des besoins réels et une vision prospective de l'évolution des pratiques pédagogiques. Profitons justement de cette situation pour moderniser nos collèges et en faire de nouveaux modèles d'enseignement en lien avec les équipes pédagogiques. La mise en place d'un plan pluriannuel de travaux pourrait apporter une meilleure visibilité et éclairer les choix budgétaires futurs dans ce domaine. Je vous renvoie au plan que nous vous avons proposé en début d'année 2024. La diminution de 10,4% des crédits d'investissement pour les collèges nous interpelle également et

nécessitera une attention particulière quant à son impact sur la qualité de l'environnement scolaire.

3- Sport

Par ailleurs, nous constatons, comme dans d'autres secteurs, une baisse prévue pour les associations sportives. Il nous est difficile de déterminer précisément quelles associations seront moins subventionnées et quelles manifestations spécifiques subiront cette réduction. D'ailleurs, lorsque l'on regarde la maquette budgétaire, la baisse des subventions dans le sport est plus proche de 13%. Il serait important de clarifier les critères et le processus de décision qui amèneront à faire des choix dans la répartition de cette baisse, afin d'assurer une équité et une transparence nécessaires dans l'attribution des fonds publics.

3- Fonds d'Intervention Départemental (FID)

Enfin, nous notons également la question du Fonds d'Intervention Départemental (FID), évoquée dans la note sur l'appui aux territoires et relevant des Affaires Générales. Ce fonds représente un outil de souplesse important pour soutenir ponctuellement des projets locaux, et sa potentielle baisse mérite également notre attention

En conclusion, Monsieur le Président, chers collègues, si ce budget 2025 témoigne d'une prise en compte des contraintes financières, il soulève néanmoins des interrogations sur les marges de manœuvre pour soutenir de nouvelles initiatives et répondre aux défis futurs de nos territoires. Nous restons convaincus que nous pouvons faire mieux avec ces contraintes. Nous devons prendre garde à ne pas démunir le tissu associatif qui est la force de notre territoire. Et, plutôt que de faire porter, sur les associations et les projets pédagogiques le coût des restrictions budgétaires, regardons, en priorité comment nous pouvons agir et optimiser nos propres dépenses.

★ ★

★